



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 16 septembre 2005

Version mise à jour, date de publication antérieure: 16 septembre 2005

Niger

Gueltas et Oasis de l'Air



Date d'inscription	16 septembre 2005
Site numéro	1501
Coordonnées	19°10'35"N 09°04'02"E
Superficie	4 924 100,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

La zone humide est située dans le Département d'Arlit (4 924 100 ha). Elle est implantée au centre du Sahara nigérien, la réserve présente un intérêt exceptionnel en termes de biodiversité et de conservation de nombreuses espèces menacées d'extinction. Deux grandes zones écologiques se partagent le territoire de la réserve : le massif montagneux de l'Air à l'Ouest et le grand Erg du Ténéré à l'Est. Les montagnes de l'Air constituent une sorte d'écosystème insulaire et de château d'eau au milieu du désert.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Mr. Ali Laouel ABAGANA
Institution/agence	Coordonnateur du Projet Niger Fauna Corridors
Adresse postale	BP 11 854 , Niamey/Niger
Courriel	aliabagana@gmail.com
Téléphone	+227 96 28 87 50

Compilateur 2

Nom	ISSA Mariama ALI OMAR
Institution/agence	Direction de la Faune de la Chasse et des Parcs et Réserves
Adresse postale	BP 578, Niamey, Niger
Courriel	mariomar_issa@yahoo.fr
Téléphone	+227 90 75 74 09

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2017
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Gueltas et Oasis de l'Air
-------------------------------------------------	---------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Nord du Niger

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Agadez
----------------------------------------------------------------	--------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Arlit
---------------------------------------------------------------------	-------

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	Niger Est

Autre système de régionalisation biographique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Atténuation de l'effet de serre, lutte contre le changement climatique. Elle permet la régulation naturelle des inondations, le soutien des cours d'eau en période d'étiage, la diminution des forces érosives, la régulation des vidanges des aquifères,... En retenant l'eau, elles permettent son infiltration dans le sol pour alimenter les nappes phréatiques (souterraines) et éviter leur disparition (assèchement) lors de périodes chaudes. Elles peuvent de la même façon, soutenir les débits des rivières en période d'étiage grâce aux grandes quantités d'eau stockées et restituées progressivement.

Autres services écosystémiques fournis

Fonctions épuratrices ou biogéochimiques : elles ont un rôle de filtre pour la qualité de l'eau comme la rétention de matières en suspension, la transformation et la consommation des nutriments et des toxiques et le stockage du carbone.

Fonctions écologiques : les zones humides sont de véritables puits de biodiversité et représentent des corridors important. Elles offrent des conditions de vie favorables à de nombreuses espèces tout en jouant un rôle de production de biomasse.

Autres raisons

Le site recèle des richesses naturelles et culturelles uniques sur le continent africain et doit son originalité à sa situation géographique tout à fait particulière.
L'intérêt de cette zone réside aussi dans sa grande richesse culturelle et archéologique : oasis en bordure immédiate de la réserve, Timia étant certainement la plus représentative, de nombreux témoignages d'un passé plus ou moins lointain l'attestent : vestiges d'anciennes cités (Assodé), gravures néolithiques représentant des troupeaux de bovins et d'espèces sauvages.
Il se trouve dans la moitié sud du massif de l'Air et dans cette partie, la flore renferme une importante composante tropicale, mais reste influencée dans sa distribution entre les stations écologiques par une multitude de facteurs. Cette flore se distribue à la fois en milieux terrestres et en milieux aquatiques grâce à un important réseau hydrographique temporaire qui permet l'installation et le développement d'une végétation permanente, notamment au niveau des gueltas qui sont des zones humides typiques de l'Air/Ténéré.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées







- Critère 3: Diversité biologique

Justification









Le site abrite de nombreuses espèces tant animales que végétales menacées d'extinction et présente un intérêt exceptionnel en termes de la biodiversité. La flore renferme une importante composante tropicale, mais reste influencée dans sa distribution entre les stations écologiques par une multitude de facteurs (substrat, altitude, température, caractéristique hydrique, topographie). Elle comporte selon nos connaissances actuelles des végétaux vasculaires, des Bryophytes, des Algues et des Ptéridophytes, et des champignons. Dans le groupe des Angiospermes, on note jusqu'à 287 espèces au moins réparties entre les hauts plateaux, les ravins montagneux, les grands oueds montagneux, les gueltas et alentours et les versants rocaillieux. On rencontre de nombreux représentants de la faune Nord-sahélienne et purement sahélienne. Ces représentants sont souvent uniques et l'Air/Ténéré constitue un des rares endroits où ils sont présents : il s'agit de gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), gazelle dama (*Nanger dama*) et mouflon à manchette (*Ammotragus lervia*). Il abrite également des espèces végétales telles que : *Faidherbia albida*, *Balanites aegyptiaca*, *Hyphaene thebaica* des espèces difficilement observables dans une région désertique comme le Ténéré, mais grâce au système de gueltas cela a été possible dans l'Air/Ténéré. L'avifaune est représentée par près de 150 espèces parmi lesquelles certaines sont permanentes, d'autres des migrateurs paléarctiques : rapaces autour chanteur (*Melierax metabates*), chouette effraie (*Tyto alba*), divers faucons (*Falco spp*), percnoptère d'Egypte (*Neophron percnopterus*), Oricou (*Torgos tracheliotus*), grand-duc du désert (*Bubo africanus*), petit duc à face blanche (*Ptilopsis leucotis*), passereaux, mais aussi la grande outarde Arabe (*Ardeotis arabs*), la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), ou encore des espèces que l'on s'attend peu à rencontrer sous des latitudes où l'eau est si rare : héron crabier (*Ardeola ralloides*), héron cendré (*Ardea cinerea*), poule d'eau (*Gallinula chloropus*).

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Balanites aegyptiaca</i> 	Dattier du désert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	espèce protégée par la loi-2004 relative à la protection de l'environnement au Niger	
<i>Faidherbia albida</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	espèce protégée par la loi-2004 relative à la protection de l'environnement au Niger	
<i>Hyphaene thebaica</i> 	Palmier doum d'Égypte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>	espèce protégée par la loi-2004 relative à la protection de l'environnement au Niger	

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7								
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Ardea cinerea</i> 	Héron cendré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ardeola ralloides</i> 	Crabier chevelu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ardeotis arabs</i> 	Outarde arabe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Bubo africanus</i>	Grand-duc africain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Gallinula chloropus</i>	gallinule poule-d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Melierax metabates</i>	Autour sombre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Site de migration
CHORDATA / AVES	<i>Neophron percnopterus</i>	Percnoptère d'Égypte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ptilopsis leucotis</i>	Petit-duc à face blanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Riparia riparia</i>	hirondelle de rivage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Site de migration
CHORDATA / AVES	<i>Sruthio camelus</i>	Autruche d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est le dernier refuge de la grande faune sahelosaharienne
CHORDATA / AVES	<i>Torgos tracheliotus</i>	Vautour oricou	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Tyto alba</i>	effraie de clochers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Acinonyx jubatus</i>	Guépard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le site est le dernier refuge de la grande faune sahelosaharienne
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Addax nasomaculatus</i>	Addax	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Ammotragus lervia</i>	Mouflon à manchettes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Le site est le dernier refuge de la grande faune sahelosaharienne
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Gazella dorcas</i>	Gazelle dorcas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hyaena hyaena</i>	Hyène rayée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Nanger dama</i>	Gazelle dama	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Le site est le dernier refuge de la grande faune sahelosaharienne

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Zone de transit pour la faune aviaire	<input checked="" type="checkbox"/>		
Saline du Kawar	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone d'échange pour caravaniers venue du sud	

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Cette zone couvre les salines du Nord du Pays. C'est zone de repos des oiseaux migrateurs. Il abrite la faune saharienne.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Prenant en compte, la morphologie, la nature des sols, la végétation naturelle potentielle, deux unités paysagères peuvent être identifiées : il s'agit du massif rocheux et les ensembles dunaires.

En effet, le massif rocheux spatialement important, offre divers faciès comprenant des formes collinaires des plateaux, de brutes résiduelles et des unités de raccordement que sont les glacis.

Il en est aussi ainsi des vallées plus nombreuses et au sein desquelles, il est possible en fonction de l'état de l'humidité d'identifier des vallées sèches et des vallées humides. Pour les premières, la couverture végétale est une steppe herbeuse à *Panicum turgidum* ou encore arbustive à *Acacia raddiana*.

Dans les vallées humides, à sols alluvionnaires, la steppe arbustive peut devenir localement arborée avec en association *Acacia raddiana*, *Balanites aegyptiaca* et *Leptadenia pyrotechnica* vers l'extérieur. Les vallées constituent ainsi donc les milieux les plus favorables à la diversité biologique et principalement floristique. Ce sont par ailleurs les milieux de pâturage et de cultures.

Les ensembles dunaires sont largement dominés par les dunes vives. C'est le domaine de l'erg, une étendue de dunes disposée en cordons actifs. Dans les bas-fonds inter dunaires vient une steppe arbustive à *Calotropis procera*.

La complexité et la multiplicité des formes de relief ont aussi conduit en une classification simplifiée distinguant 3 unités de paysages comprenant 17 sous-unités (Giazzi, 1996). Les premières comprennent : 1) les types montagneux, 2) les types inter-montagneux et 3) les types désertiques.

Les types montagneux sont un ensemble de hauts plateaux ainsi que des ravins avec les formes de raccordement que sont les versants rocailloux. Les types inter-montagneux sont constitués des bas plateaux et collines rocheuses, des zones d'inondation avec ou sans ensablement et des formes de raccordement en glacis. Les types désertiques comprennent les étendues sablonneuses (ergs et dunes vivantes), les vallées sèches (oueds désertiques), les ergs ainsi que les montagnes désertiques.

Les hauts plateaux montagneux sont couverts d'une formation steppique ouverte et diffuse avec une présence d'espèces telles *Acacia raddiana*, *Boscia senegalensis* et *Boerhavia erecta* et un tapis herbacé très souvent dominé par l'espèce *Boerhavia repens* sur les versants. La formation végétale est localisée et ce en particulier au niveau des faibles dépôts et des petites dépressions.

Au niveau des formes dépressionnaires intermédiaires (ravins et fonds alluviaux), la végétation peut être dense avec une plus grande diversité floristique. Au niveau des paysages inter-montagneux, la couverture végétale est une steppe très ouverte dominée par des épineux (*Acacia* spp). Le tapis herbacé est graminéen au niveau des bas plateaux et collines rocheuses. Dans les zones inondables ou seulement à écoulement temporaire, les formations végétales demeurent toujours steppiques, cependant beaucoup plus diversifiées, suivant le degré d'humidité la steppe arbustive est remplacée par une steppe arborée.

En ce qui concerne les habitats désertiques, il s'agit d'abord des ergs qui sont localement couverts d'une steppe herbeuse. Les ergs comme les montagnes désertiques, sont quasiment dénudés de toute végétation, ou si non présente sous forme de plages. Dans les vallées sèches ensablées vient une steppe arbustive à *Leptadenia pyrotechnica*.

D'une manière générale, la végétation de la réserve est d'une grande richesse et d'une grande diversité, on y trouve des espèces d'origine sahélienne, soudanienne et même méditerranéenne. C'est ainsi qu'on a pu recenser, pour ce qui est de la végétation arborée et arbustive, *Acacia raddiana*, *Acacia albida*, *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus* sp, *Maerua crassifolia*, *Grewia* sp, *Boscia senegalensis*, *Commiphora africana*, *Tamarix* sp, *Ficus saliafolia*, et pour ce qui est de la végétation herbacée : *Panicum turgidum*, *Stipagrostis* sp, *Cymbopogon* sp, *Chrozophora brocchiana*, etc.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		1		Rare
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		2		Unique
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents		3		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Aristida mutabilis</i>		
<i>Cornulaca monacantha</i>		
<i>Microcharis disjuncta</i>		
<i>Salvadora persica</i>		espèce en déclin dans la zone
<i>Vachellia tortilis</i>	Acacia tortilis	
<i>Ziziphus mauritiana</i>	Jujubier de Maurice	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/REPTILIA	<i>Agama agama</i>					
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Bufo mauritanicus</i>	Sclerophrys mauritanica				
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Bufo pentoni</i>	Sclerophrys pentoni				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	Chacal doré				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Caracal caracal algira</i>	Caracal				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Crocuta crocuta</i>	Hyène tachetée				
CHORDATA/REPTILIA	<i>Eryx colubrinus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Felis margarita margarita</i>	chat des sables				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ictonyx striatus</i>	Zorille commune				
CHORDATA/REPTILIA	<i>Mauremys leprosa</i>	Émyde lépreuse				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Mellivora capensis</i>	Ratel				
CHORDATA/REPTILIA	<i>Myriopholis cairi</i>					
CHORDATA/REPTILIA	<i>Trapelus mutabilis</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes rueppellii</i>	renard de Rüppel				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes zerda</i>	fennec				

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)

La position géographique de la réserve naturelle nationale de l'Air et du Ténéré de la situe sous un climat désertique. Un tel climat est caractérisé par deux saisons bien marquées : la saison sèche d'octobre à mai et la saison des pluies de juin à septembre. Le climat de type désertique est aussi caractérisé par de très faibles pluviométries. En effet, sur la période de 1990 à 2000, Iférouane a reçu en moyenne annuellement 60 mm, le nombre moyen annuel de jours de pluies est de 11.

Comme pour les pluviométries, les températures sont aussi caractérisées par une très forte variabilité temporelle (saisons) et spatiale (conditions topographiques locales). L'examen des moyennes mensuelles à Iférouane permet de distinguer deux saisons bien marquées ; la saison d'octobre à mars (max : 28°2 en octobre ; min : 17°6 en janvier) et la seconde d'avril à septembre (max : 33°3 et min : 29°4).

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site appartient au bassin versant du Fleuve Niger. Cependant, il se situe dans la partie Nord de ce bassin versant et il constitue la zone de transition entre le Sahara et le sahel.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols sont sub- arides ou désertiques au sein desquels on distingue les sols minéraux bruts et les sols peu évolués. Les premiers regroupements les lithosols et les régosols. Les lithosols sont constitués d'éléments grossiers et fins. Ils couvrent essentiellement les versants et les glacis. Les régosols, par contre formés par suite de l'alternation de la roche, et aussi d'apports fluviaux et éoliens, se rencontrent dans le massif montagneux (regs) ainsi que dans les fonds de vallées et dans les massifs dunaires (ergs).

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le réseau hydrographique est dense et ce particulièrement dans le massif. L'Air/Ténéré offre une grande disponibilité de ressources en eau de profondeur contenue dans la nappe du socle et dans les nappes alluviales. La nappe profonde du socle est difficilement mobilisable et est alimentée par les écoulements dans les lits des koris et aussi par les fractures du socle. Les nappes alluviales, circonscrites au niveau des vallées sont alimentées principalement par les crues et sont mobilisables à moins de 5 m.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Matériel génétique	Espèces ornementales (vivantes et mortes)	Moyen
Matériel génétique	Produits médicinaux	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

L'intérêt de cette zone réside aussi dans sa grande richesse culturelle et archéologique : oasis en bordure immédiate de la réserve, Timia étant certainement la plus représentative, de nombreux témoignages d'un passé plus ou moins lointain l'attestent : vestiges d'anciennes cités (Assodé), gravures néolithiques représentant des troupeaux de bovins et d'espèces sauvages, dont un grand nombre a aujourd'hui disparu (éléphants, girafes...) mais aussi addax oryx nombreux objets façonnés, meules, poteries, pointes de flèches, pierres taillées, fragments d'œufs d'autruche décorés, témoignages du passage de grandes caravanes chamelières qui effectuaient le commerce.

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

- a) L'autorité publique qui a la juridiction territoriale sur la zone humide est l'Etat, qui a fait délégation de pouvoir à la région et à la collectivité territoriale ;
 b) l'autorité qui a la juridiction fonctionnelle en vue de la conservation est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Environnement de la Lutte contre la Désertification à travers ses services décentralisés.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

La Direction de la Faune, de la Chasse et des Parcs et Reserves

Adresse postale:

BP : 721

Adresse de courriel:

faune@intnet.ne

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déplacement et modification de l'habitat			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial			

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
National Reserve	Réserve Naturelle Nationale de l'Air et du Ténéré (RNNAT)		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

la Réserve naturelle intégrale

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées

Autre:

Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:
 - Contrôler le nombre des animaux domestiques et si possible introduire des réglementations sur les animaux domestiques ;
 - Contrôler l'utilisation du bois et avec le temps prévoir des sources alternatives au bois et des mesures d'économie du bois ;
 - Utiliser des approches participatives de conservation.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

La région disposait d'une capacité d'hébergement de 123 chambres, pour le tourisme.

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Non, mais une restauration est nécessaire

Autre information

Programme locale de restauration est nécessaire en impliquant tous les acteurs

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

1. Franck Giazzi (1996), Analyse descriptive sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Aïr et du Ténéré, Etude initiale ;
2. Saadou Mahamane (2000), rapport de synthèse sur l'Etude d'Evaluation de l'Etat des lieux dans la réserve naturelle de l'Aïr et du Ténéré en relation avec la préparation d'un programme de conservation de la Diversité biologique de la réserve et de ses zones d'influence : Termit et adress.
3. JHOIN E. NEWBY (1982), avant projet de classement d'une Aire protégée dans l'Aïr et le Ténéré.
4. JEAN PIERRE DE MONZA (1998) « les aires protégées d'Afrique Francophone », ACCT Edition.
5. Mahaman Saidou (2003), Rapport de Mission préliminaire dans l'Aïr (Niger) dans le cadre du stage DE, DEA au projet ROSELT NIGER.
6. Stéphane OSTROWSKI (2000), Etude de faisabilité et modalités.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Gueltats (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 10-11-2017)



Gueltats (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 10-11-2017)



Gueltats (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 10-11-2017)



Gueltats (Mr. Ali Laouel
ABAGANA, 10-11-2017)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<2 fichier(s)>

Date d'inscription 2005-09-16